

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires sociales,
de la Famille et de la Santé¹

Convocation²

Jeudi 6 octobre 2022 – 14h30
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle des séances plénières

Ordre du jour

1. Présentation du Plan social santé intégré et du Plan de promotion de la santé

- Désignation du rapporteur/de la rapporteuse (*vote*)
- Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé
- Exposé de M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale, de la Santé et des Bureaux d'accueil pour primo-arrivants
- Echange de vues

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : à désigner
Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

PS : Mme Leila Agic, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan
Ecolo : Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar
MR : Mme Latifa Aït-Baala, M. David Weytsman
DéFI : Mme Nicole Nketo Bomele, M. Michael Vossaert
PTB : M. Jean-Pierre Kerckhofs, Mme Stéphanie Koplowicz

¹ Il s'agit d'une réunion conjointe avec les commissions homologues de l'Assemblée réunie de la Commission communautaire commune et du Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie.

² Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Toutefois, eu égard aux mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, l'accès au Parlement est réservé aux personnes dûment autorisées. Le public peut, dès lors, suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/>.

Membres suppléants :

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele

Ecolo : Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Thomas Naessens, M. Hicham Talhi

MR : Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI : Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Sadik Köksal, M. Christophe Magdalijs

PTB : Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi, M. Luc Vancauwenberge

Secrétaire administrative : Mme Pauline Vergalito (02 504 96 27 – pvergalito@parlementfrancophone.brussels)

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).